Publié le : 15/04/2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250410-DE2025_43-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 AVRIL 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS, légalement convoqué le quatre avril, s'est réuni à la mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.
PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.
POUVOIRS : M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN
Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Servane GESRET
Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR
Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 19 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-43- DIVERS DEVIS

- Travaux :

-Matériel pour les services techniques : devis de Matignon Pièces Services :
Plateau remorque 3 597.41 € HT ; plateau de coupe (tondeuse) 10 200 € HT, souffleur : 427.50 € HT.

-Devis Etudes et Chantiers pour l'entretien dans les espaces verts (7 jours) : 4 375 €

-Devis pour le changement des portes de l'église de Dolo : Leblanc Menuiserie : 13 490 € HT

-Devis de Point à Temps Automatique (PATA) 15 T : entreprise LESSARD : 16 167€ TTC

-Devis pour le fauchage des accotements pour l'année 2025 sur les différents secteurs de la commune :
* Saint-Igneuc : Entreprise Jacky Lucienne : 8 700 € TTC
* Dolo : Entreprise Lominé : 9 756.44 € TTC
* Lescouët-Jugon : Entreprise Lechevestrier : 12 840.00 € TTC

-Devis pour l'installation d'un visiophone et travaux divers : entreprise SETIB : 5 458.95 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord aux devis présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

Le secrétaire de séance, Mme Mauricette DIRR

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS
Côtes-d'Armor 22

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh